

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2024

Date de convocation et d'affichage : 09 février 2024

DL-20240215-007

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Georges THOMAS	X		Emilie NGUYEN		X
Annie CHATELARD	X		Guyène MATILE-CHANAY	X	
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET		X	Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Hervé GINET	Anne-Christine DUBOST
Pascal GIMENEZ	Tanguy NAZARET
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Patrick GUINET	Alain ROUX
Nathalie DESCOURS	Laurent TRONCHE
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Jean-Pierre GAITET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	72,4%	29	21	28



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Commission municipale permanente « finances et prospective » - Composition

Jean-Pierre GAITET, Maire, rappelle la délibération du conseil municipal DL-20230928-004 en date du 28 septembre 2023 approuvant la création de la commission municipale permanente « finances et prospective », fixant à 12 le nombre de ses membres et désignant les membres qui la compose.

Vu la démission de Sonia FAVIERE, de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 15 novembre 2023,

Vu la démission de Marion MELIS, de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale à compter du 16 décembre 2023,

Considérant la nécessité de rééquilibrer la composition des commissions,

Jean-Pierre GAITET invite l'Assemblée à désigner les membres de cette commission municipale permanente. Il rappelle qu'en application de l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, la composition de cette commission devra respecter le principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus.

Une liste s'est portée candidate :

- Jean-Marc BODET
- Guy MONNIN
- Anne-Christine DUBOST
- Tanguy NAZARET
- Hervé GINET
- Pascal GIMENEZ
- Isabelle DEBARD
- Jean COMTET
- Annie CHATELARD
- Nicolas VANEL
- Nathalie DESCOURS
- Laurent TRONCHE

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à élire les membres de cette commission.

Il est précisé que si en principe les nominations de membres du Conseil Municipal ont lieu au vote à bulletin secret (L2121-21 du CGCGT), le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de voter à main levée sauf disposition expresse prévoyant le vote à bulletin secret.

A l'unanimité, le Conseil décide de voter à main levée.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PROCLAME élus membres de la commission municipale permanente « finances et prospective » les conseillers municipaux suivants :

- Jean-Marc BODET
- Guy MONNIN
- Anne-Christine DUBOST
- Tanguy NAZARET
- Hervé GINET
- Pascal GIMENEZ
- Isabelle DEBARD
- Jean COMTET
- Annie CHATELARD
- Nicolas VANEL
- Nathalie DESCOURS
- Laurent TRONCHE

CONSTATE que la composition de cette liste respecte le principe de la représentation proportionnelle.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 15 février 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

Le secrétaire de séance,

Josiane BOUVIER

